

BE n° :

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA HAUTE-LOIRE

DEMANDE DE VISA D'ELIMINATION D'ARCHIVES PUBLIQUES

(conformément à l'article R 212-14 du Code du patrimoine)

(à remplir en 2 exemplaires)

SERVICE DEMANDEUR	
Nom de la commune :	
Nom du maire :	
Nom du correspondant archives :	Tél : Courriel :
Métrage linéaire soumis à l'élimination : ... ml	Date de la demande d'élimination :
Signature et cachet du maire :	

Indication des types de dossiers proposés à l'élimination :

PARTIE RESERVEE AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES	
Observations :	Bon pour élimination, le Pour le préfet de la Haute-Loire et par délégation, Le directeur des Archives départementales Jean-Bernard MONE

